

Département de Seine et Marne Commune de PAMFOU

Tel.: 01 64 31 81 90

E-mail: contact@pamfou-mairie77.fr

Mise à jour le 28/09/2023

LOCATION: salle annexe à la salle polyvalente et salle Multifonction HABITANT DE PAMFOU

Période de location **1** : Eté : du 1 mai au 30 septembre Période de location **2** : Hiver : du 1 octobre au 30 avril

CAUTION : 800 €. Cette caution (à l'ordre du Trésor Public) est versée au moins 15 jours avant la date de l'évènement, la restitution de cette caution se fera après le paiement de la location auprès de la Trésorerie Générale de Melun (Article 15 du règlement)

Période 1 - été (du 01/05 au 30/09)	Habitant Pamfou
Journée (9H00 à 19H00)	200.00 €
Week-end (Vendredi 18H00 au Dimanche 18H00)	250.00 €
Période 2- hiver (du 01/10 au 30/04)	
Journée (9H00 à 19H00)	250.00 €
Week-end (Vendredi 18H00 au Dimanche 18H00)	300.00 €

Sont compris dans la location : l'utilisation du réfrigérateur et /ou de la cuisinière.

Le nettoyage complet de la salle et de son environnement est assuré par l'utilisateur Les tables et les chaises seront rendues nettoyées

En cas de reprise du nettoyage par la Commune la prestation sera facturée 150 €

En cas de nettoyage très important, ce travail sera assuré par une société privée à la charge de l'utilisateur

Documents complémentaires à remplir ou consulter ou à apporter en Mairie et diverses démarches :

- 1 demande de réservation
- 2 convention d'utilisation
- 3 règlement intérieur des salles communales de PAMFOU
- 4 assurance
- 5 versement de la caution et de la location
- 6 état des lieux 1 et 2 (avant et après location)

Le Maire Pierre-François PRIOUX